

## SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni au siège de la société SIREA à Castres, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**

10 octobre 2024

**Date d'affichage :**

10 octobre 2024

**Nombre de délégués**

**en exercice :** 60

**Délibération n° :** 16102024 /6.1

**Nombre de voix délibératives :**

40

**Membres titulaires présents : 36**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Jean-Luc ESPITALIER), Denis BAYLE, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-François FALGAYRETTES, Jean-Marc FEDOU, Sylvain FERNANDEZ, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Frédéric ICHARD, Patrice JACQUET, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Didier MAHOUX, Jacques MAURY (pouvoir de Noël MEYSSONNIER), Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES (pouvoir de Gérard FABRE), Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 1**

Christian HAMON (représenté par Thierry FOUCHÉ)

**Membres suppléants présents : 1**

Thierry FOUCHÉ (Christian HAMON)

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 3**

Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir à Alain ASTIÉ), Gérard FABRE (pouvoir à Jean-Marc SOULAGES), Noël MEYSSONNIER (pouvoir à Jacques MAURY).

**Membres titulaires excusés : 20**

Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Michel BUFFEL, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Michel FARENC, Serge GAVALDA, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Émile GOZE, Xavier ICHARD, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Jean-Paul RAYSSAC, Jean-Claude VERNIER, Mickaël VIATGE.

### Objet : Prise de participation projet de Labastide Rouairoux avec VALECO

Dans le cadre d'un projet de développement d'un parc photovoltaïque sur la commune de Labastide Rouairoux, Monsieur le Président explique qu'un accord sur le foncier communal a été trouvé entre le Maire de la commune et la SEM Energie Commune 81.

Afin de réaliser ce projet, Monsieur le Président ajoute que le développeur Valeco s'est approché de la SEM Energie Commune 81 afin de proposer une entrée au capital social pour 10% soit une valeur de 1600 euros.

Par la suite, Monsieur le Président explique que, lors du dernier conseil d'administration en date du 13 septembre 2024, la SEM Energie Commune 81 a donné son accord pour cette prise de participation de 10%.

Il précise qu'une fois tous les attendus validés (bouclage financier, etc...), la SEM Energie Commune 81 pourra confirmer sa participation avec apport de comptes courants d'associés ou se retirer en sachant que les parts seront reprises par le développeur Valeco.

Monsieur le Président ajoute qu'un aspect communication sur ce dossier doit être prévu avec une signature « officielle » au salon Energaia en décembre.

Monsieur le Président rappelle que cette décision du Conseil d'administration de la SEM Energie Commune 81 reste sous condition suspensive d'obtention de l'accord exprès par délibération du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn, actionnaire majoritaire de la SEM Energie Commune 81, en vertu des statuts de la société et du pacte d'actionnaires conclu entre les différents actionnaires de la société.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Comité syndical d'approuver la prise de participation par la SEM Energie Commune 81 à hauteur de 10% dans le projet de parc au sol de Labastide Rouairoux avec la société Valeco.

**Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- Autorise la prise de participation de la SEM Energie Commune 81 à hauteur de 10% dans le projet de parc au sol avec la Valeco pour le développement d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Labastide Rouairoux

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 16 octobre 2024

**Le Président  
M. Alain ASTIE**



**Le secrétaire de séance  
M. Lionel GERVAUX**

